

LA CONTRIBUTION DE LA MARINE NATIONALE
A L'EVACUATION DES HARKIS
ET DE LA POPULATION EUROPEENNE D'ALGERIE

Plan

1. Etat des sources.
2. L'importance du flux.
3. L'évacuation des harkis.
4. Les conditions du transport.
5. L'écho dans les media.
6. La perception par les personnels.

Etat des sources.

- Série *VV guerre d'Algérie Maroc Tunisie*: décevante.
- Archives des services centraux de l'EMM: partielles
- Rapports de fin de commandement: intéressants
- Chrono: fastidieux.
- Archives des bâtiments: qualité irrégulière.
- Archives orales: intérêt inégal (CA Vivier, VAE Flichy et CV Bonnafont)
- Littérature ouverte.

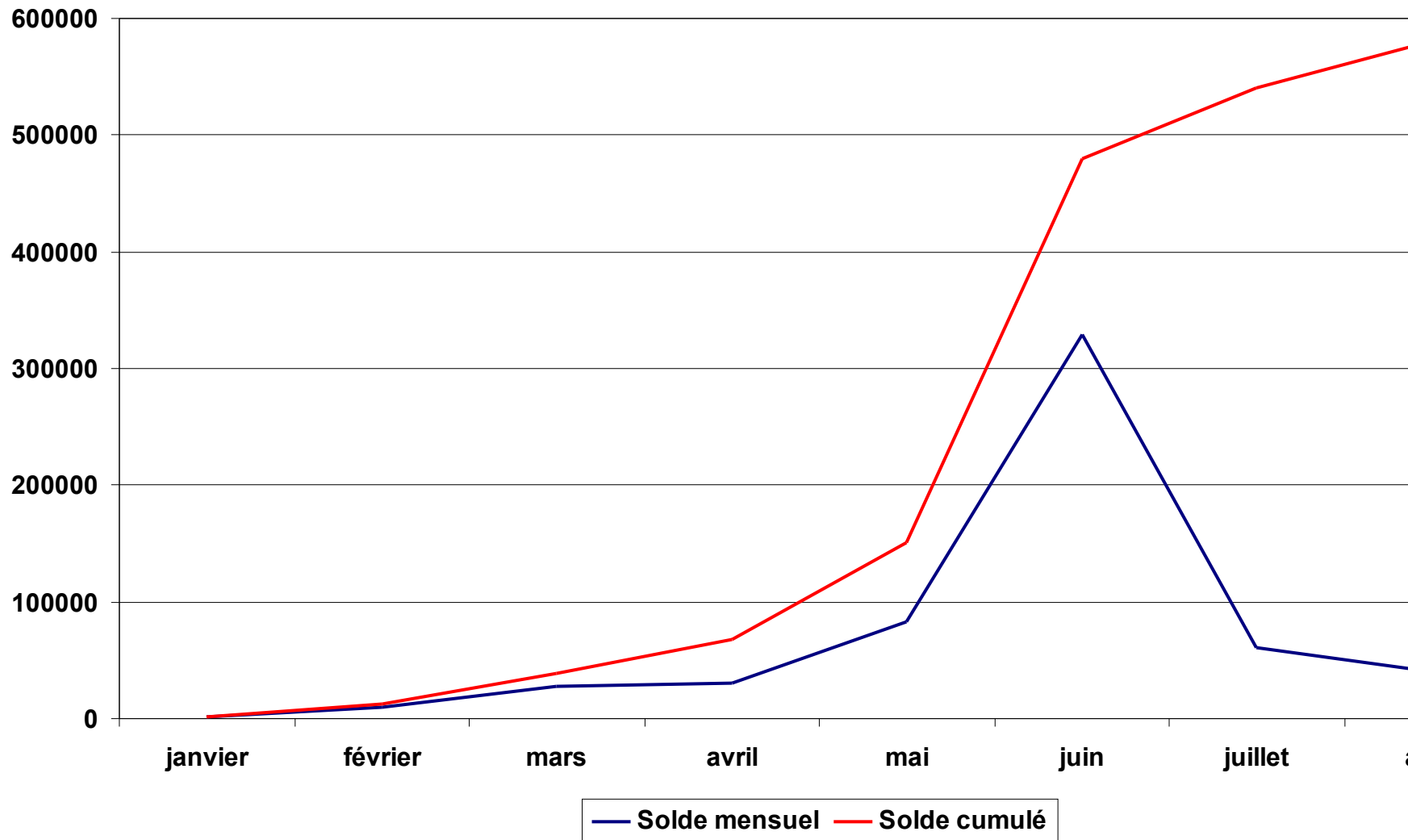
L'importance du flux.

- Question essentielle: recours à la marine légitimé..
- ...tout en restant ultra-minoritaire (8 % en juillet)
- ...et très difficile à appréhender
 - enquête du CICR, le 18 juillet 1962;
 - demande d'infos de l'EMA en octobre 1962;
 - vérification de la direction des personnels civils du ministère de la Défense en décembre 1962.

	France ⇒ Algérie				Algérie ⇒ France			
	Bâtiments		Avions		Bâtiments		Avions	
	Pass.	T.	Pass.	Kgs	Pass.	T.	Pass.	Kgs
Août	45	194	548	5620	971	2507	681	4250
Sept.	335	301	610	8633	1469	1553	740	1400
Oct.	232	626	702	10415	209	2298	710	10863
Nov.	227	405	345	6034	493	2751	507	4178

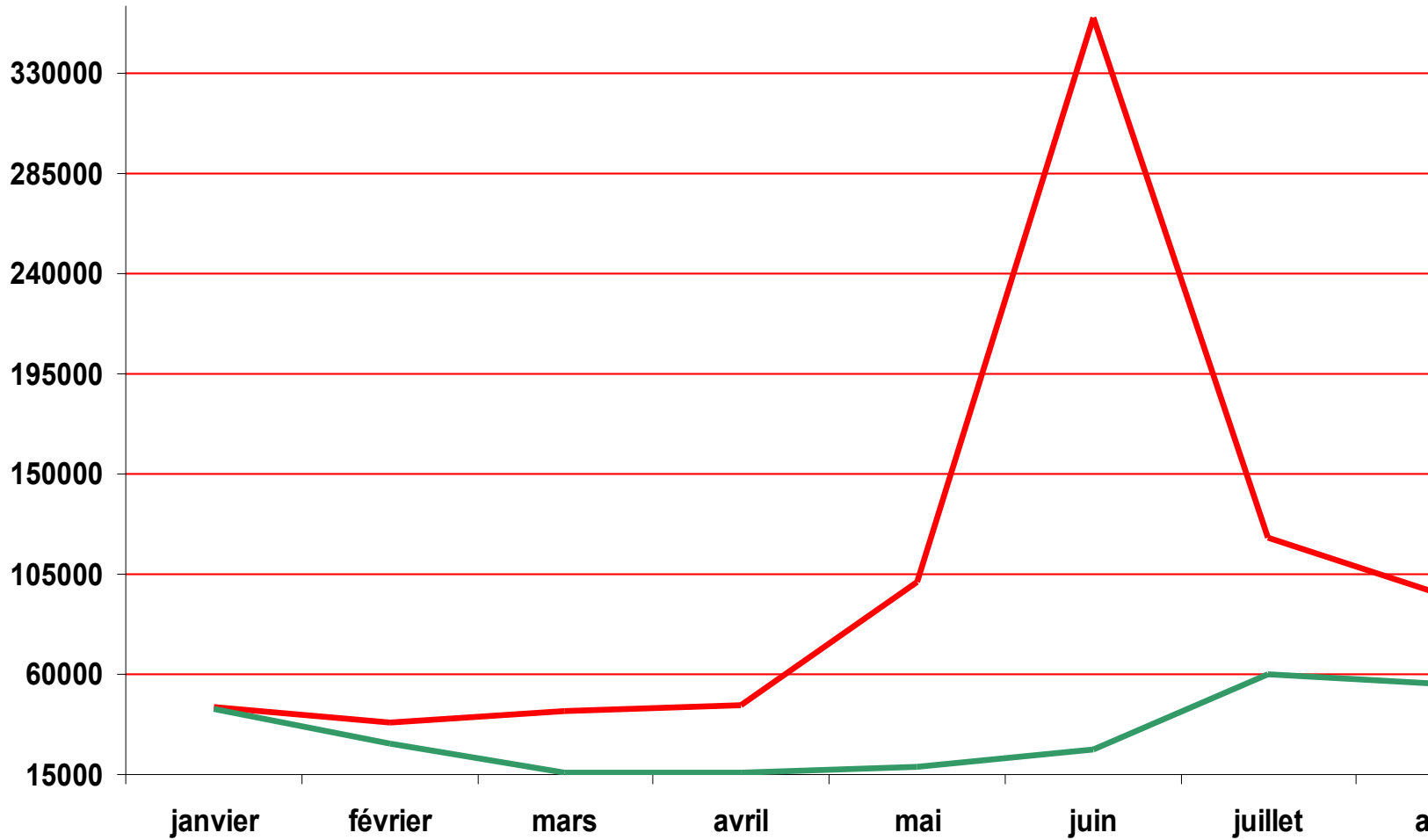
- Porte-avions *Clemenceau*
- Porte-avions *La Fayette*
- Destroyer *Malgache*
- TCD *La Foudre*
- LST *Cheliff*
- BDC *Argens*
- BDC *Bidassoa*
- BDC *Blavet*
- BDC *Dives*
- BDC *Trieux*

Evolution de l'excédent du retour vers la métropole



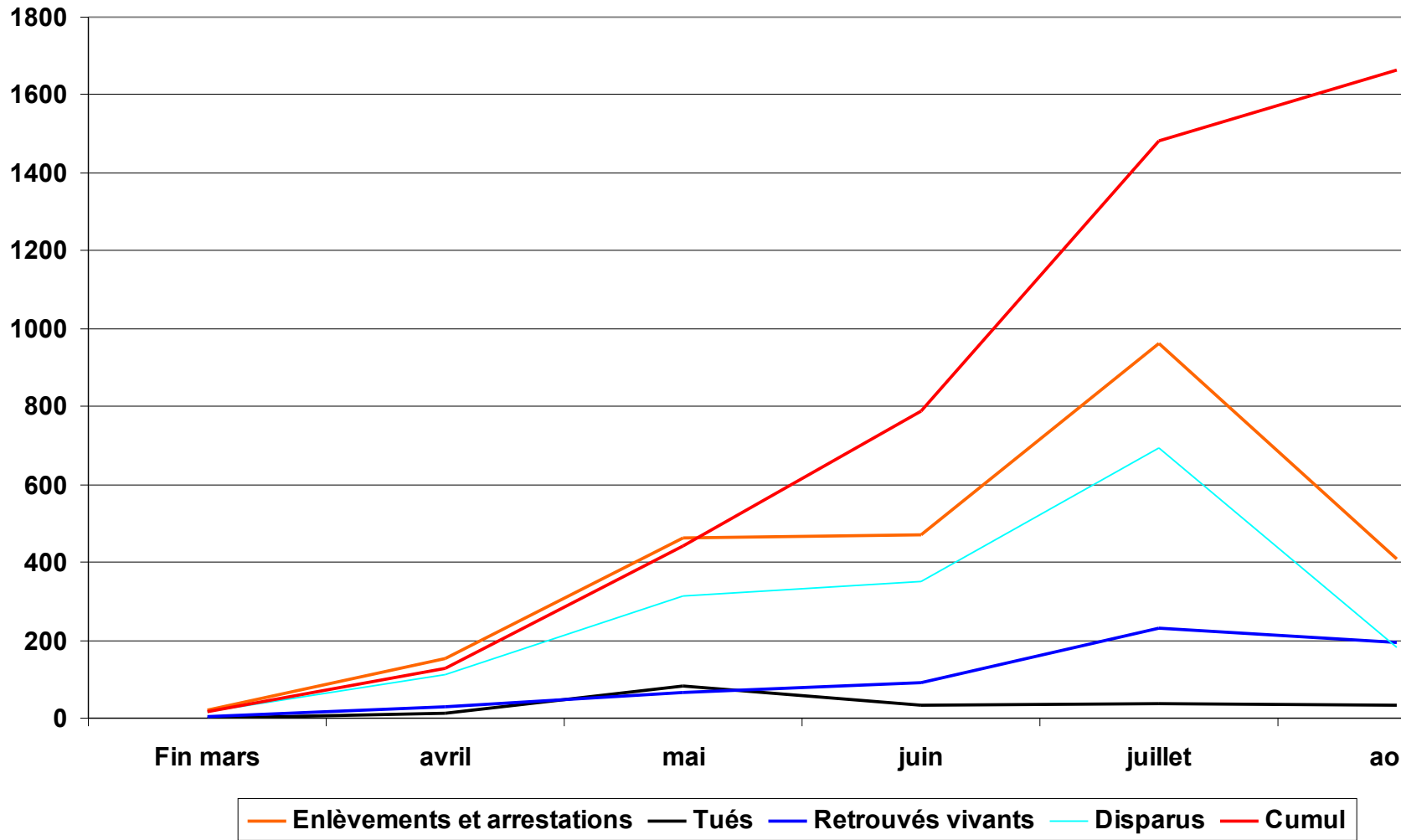
Les transferts de populations entre janvier et août 1962

Milliers



— Vers la France — Retour en Algérie

Les exactions contre les civils



L'évacuation des harkis.

- Polémique : « volonté déclarée du gouvernement d'entraver le regroupement en France des supplétifs, par crainte de l'arrivée parmi eux des commandos OAS en métropole »
- 21 février 1962: de Gaulle à Nafissa Sid Cara : « *Nous avons le devoir de nous en [= les Musulmans fidèles à la France] occuper aujourd'hui, nous devons nous en préoccuper demain* »
- Mai 1962: attitude plus radicale du gouvernement (lié aux actions de l'OAS, non condamnation de Salan).

L'évacuation des harkis.

- Préoccupation précoce des officiers de marine, particulièrement la DBFM, peu les unités navigantes: protéger ceux qu'ils "*avaient loyalement engagés à combattre à leurs côtés*"
- Impossibilité d'incorporer les supplétifs dans l'armée française, ni de les cantonner dans la zone militaire de Mers el-Kébir.
- Création de l'AADBFM le 9 mars, appuyée par le CEMM (21 avril) et le ministre des Armées (7 mai)..

Les instructions du Blavet le 5 juin.

"Les intéressés sont pris en charge par les armées depuis le point de regroupement en Algérie jusqu'au camp du Larzac où ils seront rassemblés en attendant un "recasement" ultérieur en France.

Les mouvements de transfert seront terminés avant le 1^{er} juillet.

Les supplétifs à embarquer seront constitués en détachements encadrés. Le personnel d'encadrement comprendra pour 100 personnes un officier ou sous-officier sous contrat provenant des SAS destiné à demeurer au camp du Larzac en détachement permanent. Un sous-officier et un gradé supplémentaires de convoyage seront fournis par l'armée qui rejoindront l'Algérie au terme de leur mission.

Le commandement du camp du Larzac sera assuré par un officier disposant de personnel d'intendance, de santé et de génie ainsi que d'une compagnie de camp. Tous ces éléments seront fournis par la métropole.

Les dépenses correspondant au transfert et à l'hébergement seront remboursées par le Secrétariat d'Etat aux rapatriés, par voie des administrations centrales"

L'évacuation des harkis.

- 19 juillet 1962: point sur l'insertion des supplétifs en métropole et sur l'action de l'AADBFBM. 692 personnes sont concernées.

La moitié des familles réinstallées en:

- Ardèche (Largentière/Pennaroya, cité de Neuilly Nemours et ferme de Rocles),
- Drôme (grâce à l'Office National des Eaux et Forêts)
- Charentes (en tant qu'ouvriers agricoles),

Les conditions du transport

1. Forte chaleur,
2. Désordre
3. Problèmes sanitaires
4. Problèmes logistiques.
5. ... aggravés par le mouvement de grève qui affecte les équipages des compagnies maritimes.



Le BDC *Bidassoa* en 1962



Le BDC *Dives* en 1962



Transport de troupes de l'Algérie vers la métropole sur le BDC *Argens*





Le porte-avions *La Fayette* à Mers el-Kébir (photo SHM Toulon)



*« Sur les quais de Mers el-Kébir brûlés de soleil, on procède à l'enlèvement
et à l'embarquement de quelques bagages »
Le Méridional-La France du 24 juillet 1962.*



« Un blessé est transporté en hâte à l'hôpital »
La République du Var du 10 juillet 1962

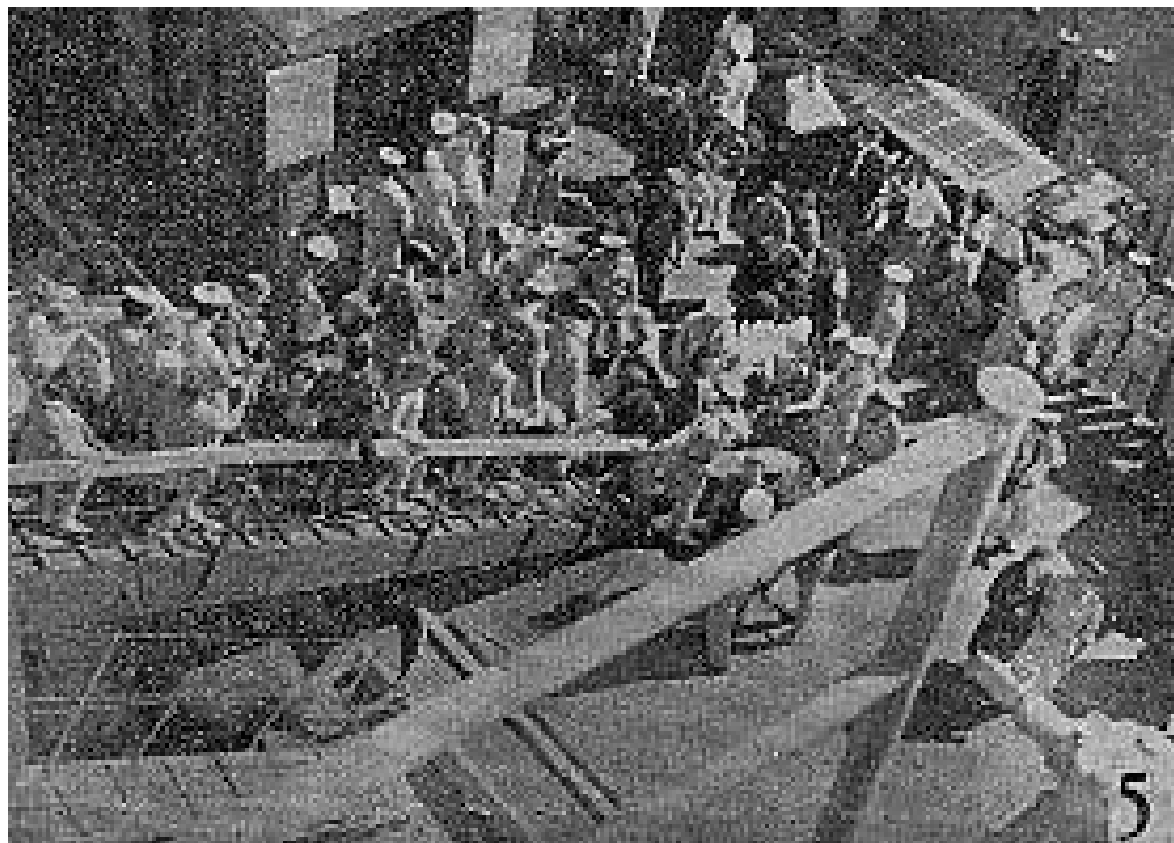


*« Une image que l'on voit depuis quelques temps:
un marin et un bébé dans ses bras »*
La République du Var du 10 juillet 1962



Presse de la Manche 29 juillet 1962

« Voici à Toulon, accompagnés par un secouriste un groupe de réfugiés s'éloignant du La Fayette que l'on aperçoit sur la droite et qui a débarqué 2633 rapatriés dont 300 appartenant à des familles de marins de la base de Mers el-Kébir ».



« De Mers el-Kébir à Toulon. -- Le voyage s'achève.
Intimement mêlés comme pendant la traversée, réfugiés et marins,
ceux-ci aidant encore ceux-là, posent le pied sur le sol de la métropole »
Le Méridional la France du 24 juillet 1962.

Le porte-avions LA FAYETTE a ramené hier matin à Toulon 1.870 rapatriés d'Oran



Un groupe de rapatriés vient de toucher le sol et se dirige vers le centre d'accueil du Ve Dépôt.

(Photo R. F.)

Editorial de *La République du Var* du 23 juillet 1962